

Pour discuter du sujet...



Caroline Turgeon

Conseillère en développement
industriel

MEI



Louis J. Duhamel Conseiller en stratégie des organisations Deloitte



Joseph Faye
Directeur des services
corporatifs
ACQ



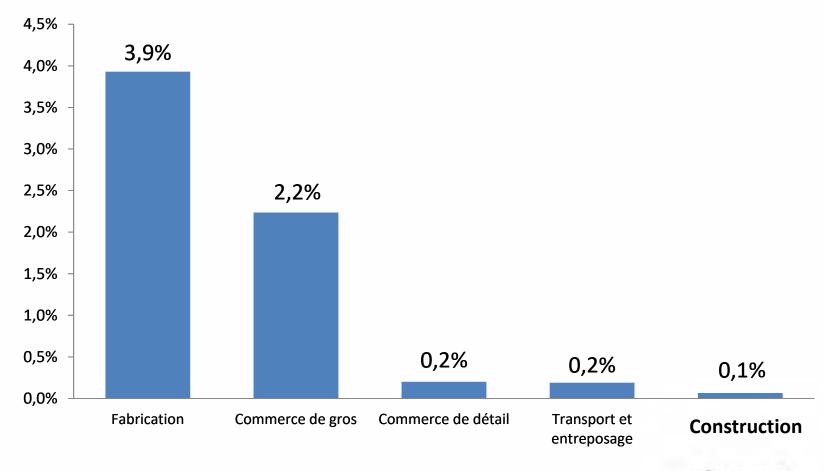
Création d'une grappe dans le secteur de la construction

Caroline Turgeon





Ratio des dépenses en recherche et développement par rapport au PIB au Canada en 2016

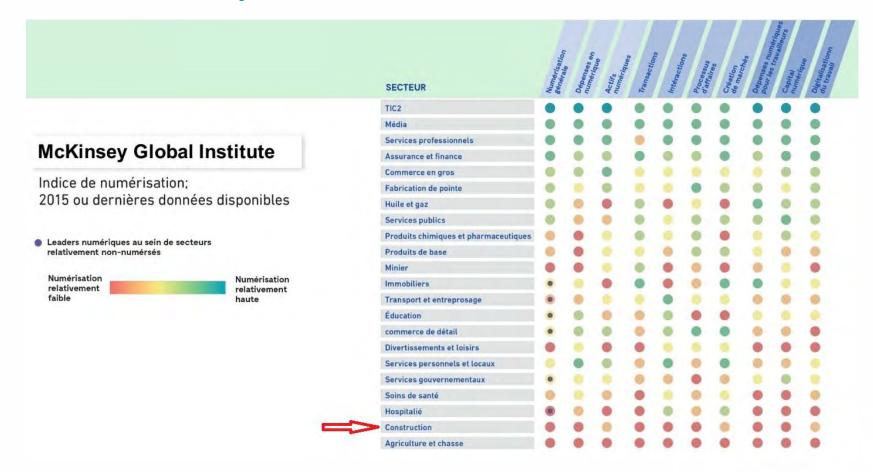


Source : Statistique Canada

Économie et Innovation Québec • •



État de numérisation par industrie



Source : McKinsey & Company, 2016, « Imagining construction's digital future ».





Création d'une grappe dans le secteur de la construction : origine de la démarche

• En décembre 2017, dans une lettre d'opinion cosignée, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a exprimé au gouvernement « ... que le Québec devait se doter d'une grappe consacrée à l'innovation dans les infrastructures et le bâtiment.»





Création d'une grappe dans le secteur de la construction : origine de la démarche (suite)

• Celle-ci viendrait appuyer le développement d'une culture collaborative, la convergence de savoir-faire, l'innovation et le rayonnement de l'ensemble des acteurs de cet écosystème.





Annonce du Plan économique du Québec de mars 2018

• 11 M\$ pour l'appui au virage numérique dans le secteur de la construction

 2 M\$ pour le développement d'une filière exportatrice de systèmes de construction

• 1,4 M\$ pour la création d'une grappe





Qu'est-ce qu'une grappe industrielle ?

 Les grappes regroupent généralement des entreprises, des associations, les gouvernements provincial et fédéral, le milieu de la recherche et de la formation ainsi que le monde municipal pour favoriser de nouveaux modes de partenariats entre ces acteurs.





Quels sont les avantages de ce type d'entité ?

- Un degré élevé d'interactions entre les entreprises permet d'appréhender collectivement l'évolution des circonstances économiques, de s'y adapter et d'en tirer profit.
- L'interaction entre les acteurs des grappes favorise l'innovation et l'apprentissage économique.





Création d'une grappe dans le secteur de la construction : annonce officielle

• Le 6 août 2018, le MEI annonçait la démarche visant la création d'une grappe dans le secteur de la construction.

• Le MEI joue un rôle de facilitateur.





Création d'une grappe dans le secteur de la construction : démarche de mise en place

• Le MEI a confié un mandat à Deloitte pour la réalisation d'une étude sur le balisage des grappes industrielles et les enjeux du secteur de la construction.

• Le MEI, en collaboration avec le CPQ, a organisé des chantiers de réflexion.





Objectifs des chantiers de réflexion

Prioriser les enjeux du secteur de la construction.

• Déterminer les éléments de gouvernance : structure organisationnelle, membres, etc.





Une démarche entreprise en 2016















des Architectes en pratique privée du Québec



ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL QUÉBEC









Conseil de **l'industrie forestière** du Québec















La construction, contributrice majeure à la prospérité du Québec

23,3 milliards \$

PIB du secteur de la construction au Québec en 2015 en dollars courants¹, en hausse moyenne de 3,6 % par an depuis 2007 malgré un ralentissement depuis 2012.

12,9 milliards \$

PIB indirect⁵ de l'écosystème d'affaires de la construction au Québec en 2014 Le PIB induit s'élevait à 8,3 milliards \$.

246 500 emplois indirects et induits

155 800 emplois indirects et 90 700 emplois induits⁵ par l'écosystème d'affaires de la construction au Québec en 2014 soit un ratio de 0,58 emplois indirects créés par emplois directs.

4^e secteur

La construction, avec 6,7 % du PIB du Québec en 2017, est le 3e secteur de l'économie², en excluant le secteur public.

1

111

ijji

3,1 %

La croissance annuelle du secteur de la construction sur les 20 dernières années³ a été 1,5 fois plus importante que celle de l'économie du Québec (+2,1 %).

245 800

emplois directs

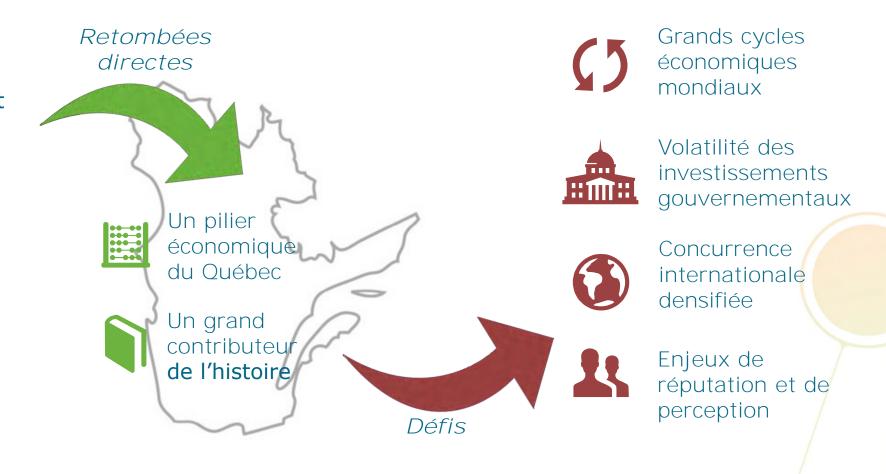
Emplois directs⁴ du secteur de la construction au Québec en 2017, en hausse de 2,3 % par an sur les deux dernières années, à la suite d'une diminution depuis 2013.

La construction est le 5^e secteur de l'économie, en excluant le secteur public, avec 5,8 % de l'emploi total.

La construction connaît son lot de défis

Une pluralité d'entreprises, d'industries et de métiers hautement diversifiés

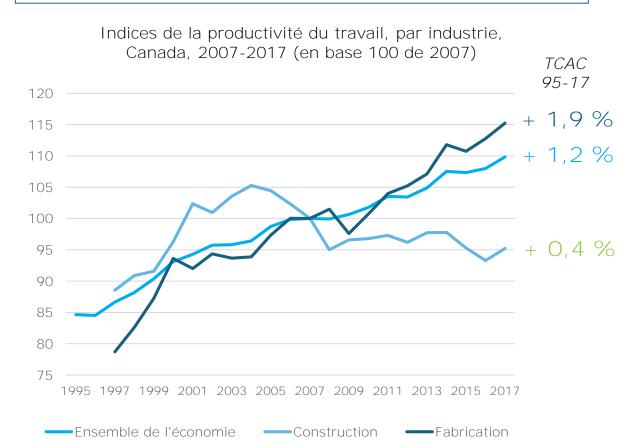




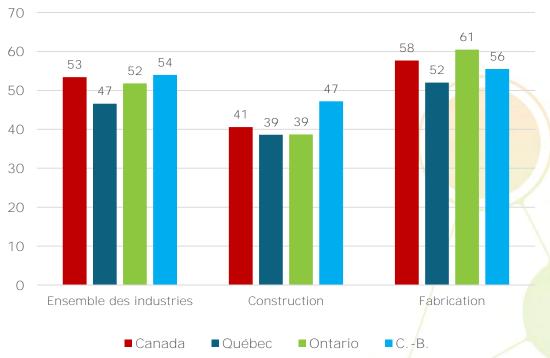
La construction connaît des enjeux de productivité partout au Canada

À l'échelle du Canada, comme dans le reste du monde, le secteur de la construction peine à augmenter sa productivité, ralentissant ainsi le développement et mettant à risque la compétitivité de l'industrie.

Si le Québec semble accuser un certain retard général de productivité par rapport au reste du Canada, le secteur de la construction reste toutefois à un niveau similaire à l'Ontario.



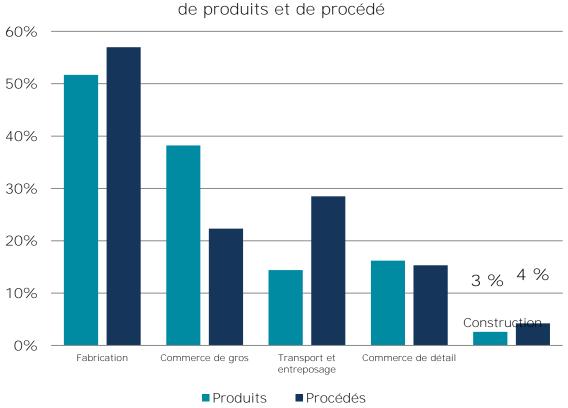
Productivité du travail, par industrie, par région, 2016



La construction accuse un retard en innovation...

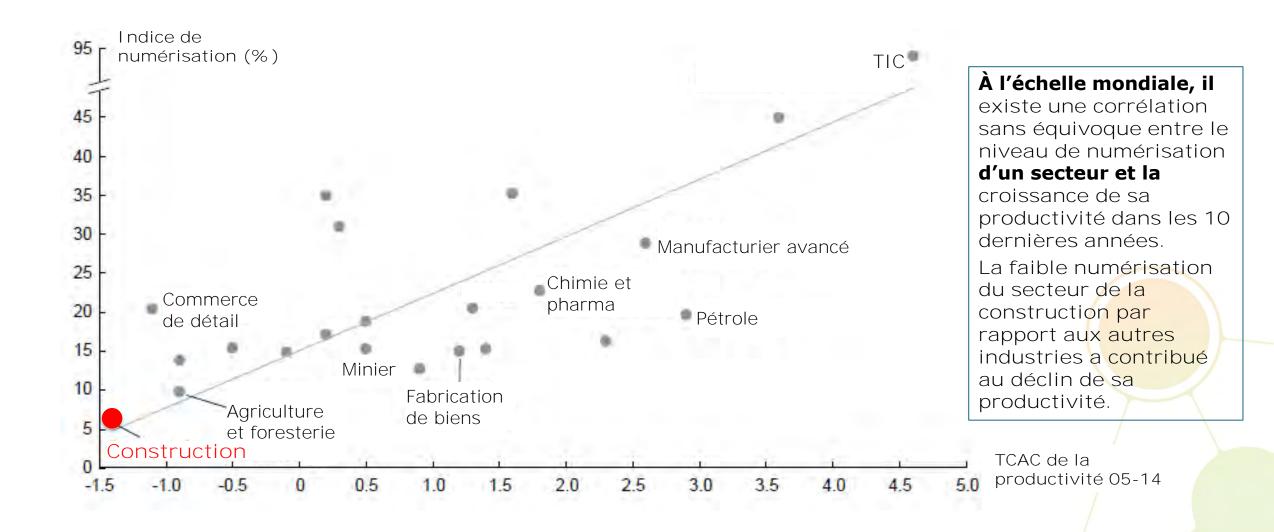
Alors que le secteur manufacturier est à l'heure d'Industrie 4.0, et que le numérique intègre les secteurs du transport, du tourisme et du commerce, le secteur de la construction n'a pas encore entamé la transition numérique au Québec.

Pourcentage d'entreprises québécoises ayant introduit des innovations





Une faible numérisation affectant sa productivité



Les technologies changent déjà le secteur de la construction ailleurs dans le monde...



Broad Group en Chine

- Émergence des systèmes modulables
- la construction de 57 étages en 19 jours
- 90 % de la construction en usine



Edge, bâtiment le plus intelligent et vert au monde

- 28 000 capteurs permettant une consommation énergétique déficitaire
- Économies de 42 millions de KG de CO2 dans l'air sur 10 ans



Start-up néerlandaise MX3D

- Développement d'un robot d'impression 3D capable d'imprimer dans les airs
- Impression d'un pont piéton désormais installé à Amsterdam

...et le futur s'annonce toujours plus technologique



Automatisation des emplois



Matériaux intelligents



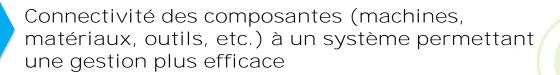
Internet of Things (IOT)



Impression 3D des bâtiments

Robot capable d'installer plus de 1000 briques à l'heure par Fastbrick Robotics (Australie)

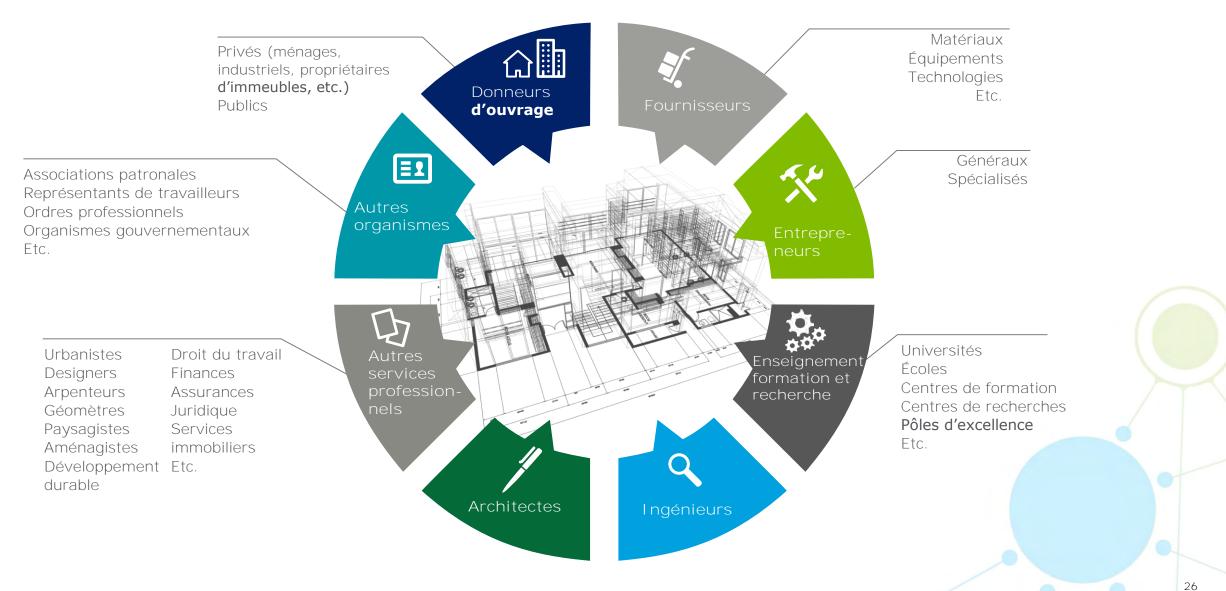
Matières intelligentes (béton autocicatrisant, aérogel, nano **matériel) s'adaptant aux contraintes de l'environnement,** réduisant significativement les coûts de construction en prolongeant la durée de vie des infrastructures





Impression 3D de maisons et de bâtiments à bureaux par Winsun (Chine)

Une collaboration à resserrer à toutes les étapes du cycle de vie d'un ouvrage



Seule une démarche structurante permettra d'assurer le virage du secteur

畾

88

Regrouper les acteurs de l'écosystème de la construction afin d'assurer le développement intégré et d'améliorer les synergies entre eux

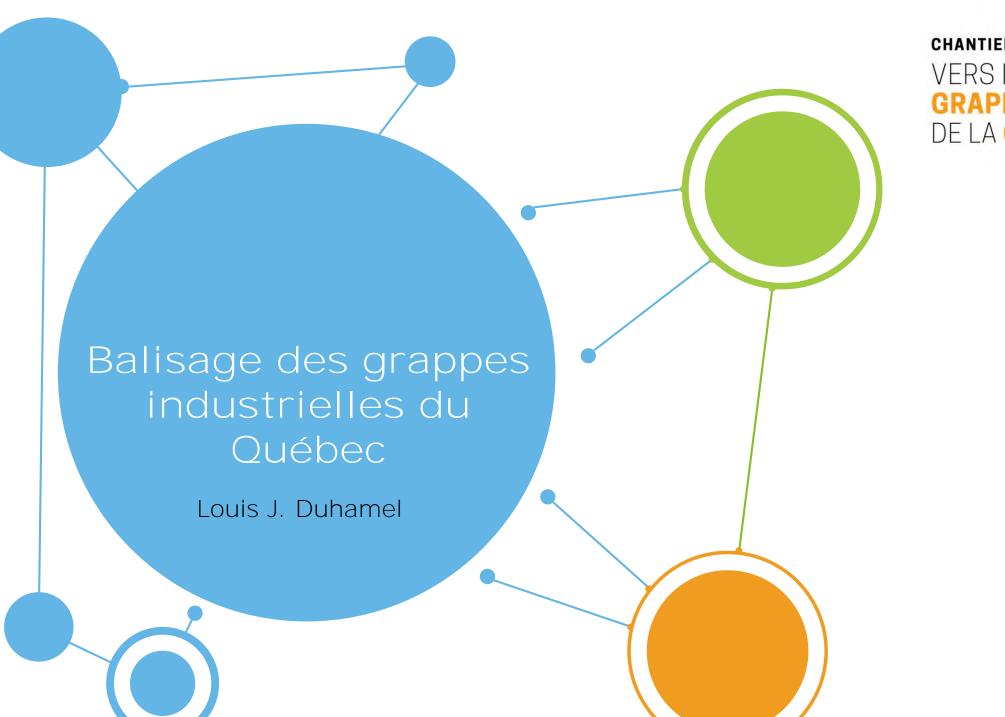
La démarche de création d'une grappe de la construction a été amorcée

Assurer le virage numérique et miser sur l'innovation et l'adoption des meilleures pratiques pour renforcer le positionnement concurrentiel des acteurs de l'écosystème à l'échelle mondiale

économique structurante qui favorise la compétitivité de l'écosystème de la construction et qui considère les enjeux du secteur

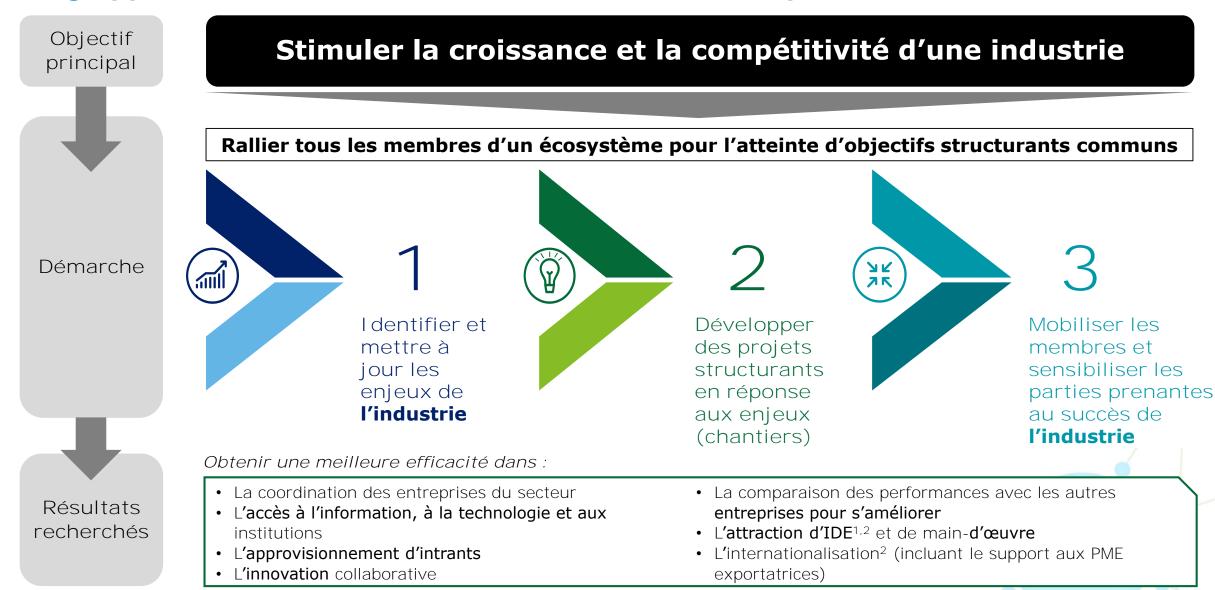
Développer un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie

Adapter le cadre réglementaire aux nouvelles réalités de l'écosystème et de tous ses sous-secteurs (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel, travaux de génie, infrastructures et grands projets, etc.)



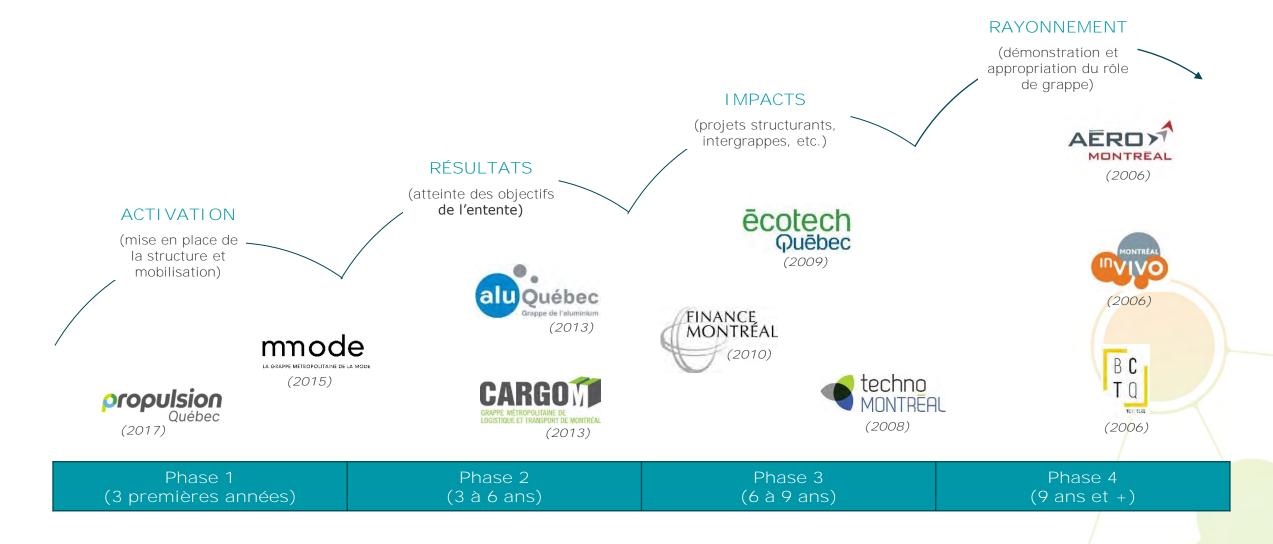
CHANTIERS DE RÉFLEXION VERS LA CRÉATION D'UNE GRAPPE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

La grappe industrielle, moteur de croissance économique



Notes: 1. Investissements directs étrangers 2. L'attraction d'IDE et un potentiel de croissance des exportations sont les deux logiques essentielles de création d'une grappe selon la CMM. Sources: Communauté métropolitaine de Montréal; Analyse Deloitte.

Regard sur les différents stades du processus de maturation des grappes



Quelques statistiques clés

Au Québec, les grappes industrielles ont...







4 à 7 chantiers

11 à 36 administrateurs



5 à 15 employés



Un positionnement variable pour les grappes québécoises quant aux différents Représentation et position rôles Rayonnement Réseautage! Promotion 3,7 2,6 2,8 Nul Important Faible Très important Moyen Information et aires

Des grappes de tailles variables visant toutes une représentativité de leur écosystème industriel

Entreprises Organismes gouvernementaux Firmes de Établissements services d'enseignement professionnels Organismes de Représentants recherche et des travailleurs d'innovation Associations et Autres autres organismes de soutien

Diverses sources de financement

Cotisations gouvernementales et municipales

Communauté métropolitaine de Montréal Ministère de l'Économie et de l'Innovation Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Export Québec, Services Québec, etc.



Revenus d'activités et vente de services

Événements, commandites, mentorat, consultation, etc.

Autres

Contributions en nature des membres et bénévoles, etc.

Cotisations des membres et grands partenaires



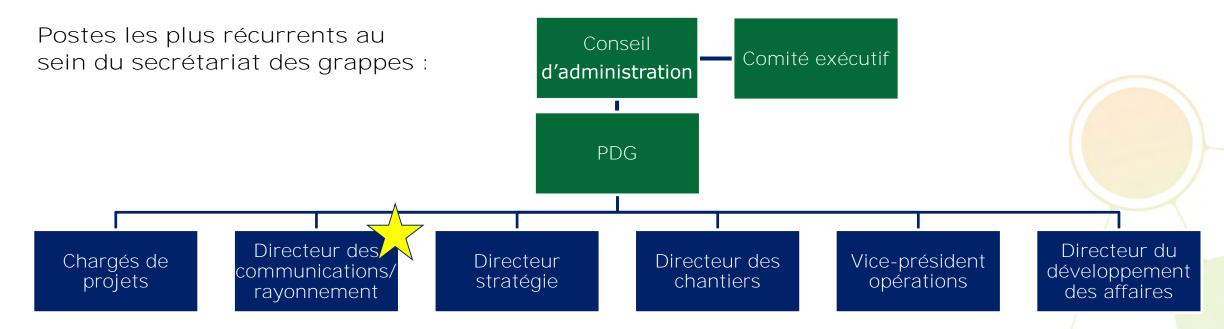
Une équipe forte et engagée autour de son premier dirigeant



- 1) Leadership et prestance
- 2) Compétence de gestionnaire
- 3) Écoute active et sens du compromis

- 4) Sens politique
- 5) Réseau de contacts
- 6) Profil entrepreneurial





Nombre de grappes comptant ces postes au sein de leur secrétariat :

9/10

7/10

5/10

4/10

3/10

2/10

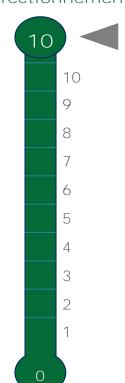
Un conseil d'administration large et représentatif

100 % des grappes réservent une majorité de leurs sièges votants à des entreprises du secteur

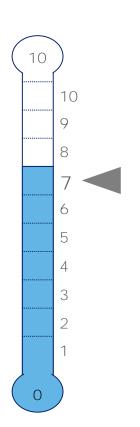


100 % des grappes réservent des sièges au milieu de la recherche, du développement, de

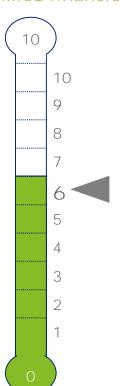
l'enseignement et du perfectionnement



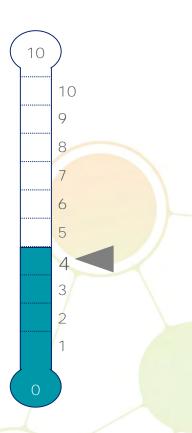
7 des 10 grappes réservent des sièges aux associations



6 des 10 grappes réservent des sièges à des représentants du milieu financier



3 des 10 grappes intègrent des représentants de travailleurs



10 bonnes pratiques pour le déploiement de la future grappe de la construction

- 1 Créer une grappe à l'image de la culture et des acteurs de l'industrie.
- Fixer des objectifs clairs et mesurables.
- Miser sur des gains rapides.
- Bâtir une image de marque.
- Prioriser les chantiers.
- S'élever au bénéfice de l'industrie de la construction.
- Garder les entreprises **au cœur des démarches.**
- Collaborer avec les autres acteurs de l'écosystème.
- Se doter d'une équipe forte et engagée.

Faire de la première rencontre un grand événement rassembleur.

Cadre synthétique des enjeux transversaux

Thèmes	Défis	Problématiques	
Main- d'œuvre et formation	Rareté de main- d'œuvre	Démographie (vieillissement, etc.) Manque de polyvalence des travailleurs	• Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre immigrante
	Formation initiale non adaptée aux nouvelles réalités	Certains programmes scolaires peu à jour au niveau des nouvelles technologies, nouveaux matériaux, etc.	
	Carence en formation continue pour mise à jour des compétences	Licence d'entrepreneurs pas mise à jour une fois obtenue Développement des compétences en cours de carrière	
	Santé-sécurité	Imputabilité uniquement de l'employeur en cas de non-respect de règles de santé-sécurité Pression psychologique dans certains corps de métiers	(cas de « burnout ») • Formation SST pas prise en charge par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC)
	Manque de relève des entreprises	Fiscalité désavantageuse pour les successions familiales Perte de savoir-faire déjà acquis	
	Réglementation pas adaptée aux nouvelles réalités	Cartes de compétence et juridiction des métiers multipliant les intervenants	Bassins de main-d'œuvre rigides (mobilité géographique limitée, etc.) Ratios apprentis/compagnons pas toujours adaptés
Qualité et durabilité	Conformité et respect des normes de qualité	Manque d'inspection des travaux sur les chantiers Culture de la qualité pas toujours une priorité pour les donneurs	d'ouvrage
	Règle du plus bas soumissionnaire	Investissement initial (prix de soumission) comme unique critère de choix d'un fournisseur pour les contrats publics Temps/moyens alloués à la planification/conception et à l'innovation	restreints • Concurrence très intense, rendant difficile d'assurer la rentabilité des intervenants
	Prise en compte du développement durable	Enjeux environnementaux et transition énergétique pas toujours considérés comme une priorité par les donneurs d'ouvrage	Faible considération des investissements subséquents à la construction (entretien des ouvrages, opération des bâtiments, etc.)
Innovation et collaboration	Retard technologique et numérique	Disparités au niveau de l'implantation/utilisation de nouveaux outils entre les entreprises (ex. : BIM, etc.) Résistance au changement dans l'adoption de technologies numériques	 Culture d'innovation pas toujours encouragée Pratiques d'affaires et de production peu compétitives pour réaliser des grands projets industriels
	Réglementation	Surréglementation (incluant les modes de soumission, etc.) et manque de cohérence Manque d'uniformité d'une juridiction à l'autre (donneurs d'ouvrage)	Lourdeur administrative pour les entreprises Difficulté à obtenir des permis de construire
	Collaboration des parties prenantes	Manque d'alignement et de concertation entre les intervenants, notamment en amont des projets	Délais de paiement des donneurs d'ouvrage
Marchés et rayonnement	Moyens des marchés publics	Manque d'investissement des entreprises Capacité de payer des donneurs d'ordre limitée (entreprises,	contribuables, investisseurs, propriétaires, organismes publics, etc.)
	Financement des infrastructures	Prévisibilité et continuité des investissements publics	
	Internationalisation de la concurrence	 Manque de compétitivité des entreprises québécoises à l'internationa Faible masse critique d'entreprises québécoises exportatrices Consolidation des acteurs (acquisitions par joueurs étrangers) 	l • Structure économique des entreprises fragile, marché fragmenté • Intensification de la concurrence étrangère • Augmentation de l'envergure des grands projets
	Opportunités à saisir	Bâtiment vert Bâtiment intelligent	Nouveaux matériaux
	Attractivité du secteur	Saisonnalité des travaux Image/réputation de l'industrie pas toujours positive	Industrie pas toujours attractive pour les jeunes (rémunération, 38 conditions de travail, etc.)

Chantiers de travail

Qualité et durabilité

- Critères de choix d'un fournisseur pour les contrats publics au-delà du prix
- Temps et moyens alloués à la planification/conception et innovation
- Culture de la qualité à développer

Innovation et collaboration

- Culture d'innovation à développer
- Délais de paiement
- Lourdeur administrative dans les processus de soumission, etc.
- Manque d'alignement et de concertation entre les intervenants en amont des projets

Marchés et rayonnement

- Image et attractivité du secteur
- Structure économique des entreprises fragiles (marché fragmenté)

Main-**d'œuvre et** formation

- Rareté de main-d'œuvre due aux tendances démographiques
- Certains programmes scolaires peu à jour au niveau des nouvelles technologies et des nouveaux matériaux) pour les métiers non assujettis à la loi R-20
- Reconnaissance des compétences de la maind'œuvre immigrante pour les métiers non assujettis à la loi R-20
- Cartes de compétence et juridiction des métiers multipliant les intervenants*

^{*}Sous l'égide de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour les métiers assujettis à la loi R-20.

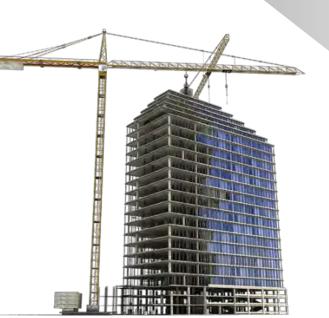
Mission de la grappe

La grappe mobilise les entreprises et autres parties **prenantes de l'écosystème de la construction en** facilitant la collaboration et la complémentarité entre ses acteurs.

Elle cherche à agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur, notamment en ce qui a trait à la productivité, l'innovation, le rayonnement, la culture collaborative et la durabilité.

Énoncé de vision 2023

En 2023, la grappe de la construction aura...



- 1. Exprimé des consensus sur les enjeux communs des parties prenantes de l'écosystème de la construction
- 2. Réussi une concertation des acteurs autour d'orientations porteuses et de solutions aux enjeux communs
- 3. Contribué à rendre l'écosystème de la construction plus innovant et compétitif
- 4. Contribué à améliorer l'image de l'industrie
- 5. Fait connaître le secteur et son impact auprès du grand public et des autorités gouvernementales
- 6. Eu un impact positif sur la qualité de vie des citoyens du Québec.

Valeurs institutionnelles

Respect

Traiter les parties prenantes avec considération, diplomatie et humilité.

Engagement

Garantir l'exécution de la mission et maintenir une orientation vers les objectifs communs.

Intégrité

Agir avec transparence et honnêteté dans l'intérêt du public et de l'écosystème de la construction.



Excellence

Agir avec rigueur en visant la réussite collective.

Neutralité

Agir comme une entité non partisane qui s'élève au-dessus des intérêts, au bénéfice de l'industrie.



Favoriser un esprit de coopération dans le respect des parties prenantes. Faire plus et mieux, ensemble.

Volonté d'innover

Placer l'innovation au cœur des réflexions et des actions.



Catégories de membres

Fournisseurs de produits/ services de construction

Matériaux Équipements Technologies Etc.

Secteur public

Gouvernements Donneurs d'ouvrage publics Organismes gouvernementaux

Autres organismes

Associations patronales Représentants de travailleurs Ordres professionnels Etc.

Entrepreneurs

Généraux Spécialisés

Enseignement formation et recherche

Universités Écoles Centres de

Centres de recherches

formation

Pôles d'excellence

Ftc.

Autres services professionnels

Développement Juridique durable Services Droit du travail immobiliers Finances Etc.

Assurances

Donneurs d'ouvrage privés

Services professionnels en construction

Ingénieurs Architectes Urbanistes Designers Etc.

Géomètres Paysagistes Aménagistes

Arpenteurs

Prochaines étapes

Lancement officiel pourrait se faire à l'automne 2019.

Élaboration du plan de travail de la grappe.

 Réalisation d'un portrait du secteur de la construction incluant des indicateurs stratégiques.

Période de questions